

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023-2024



VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

CHIFFRES CLÉS

DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL

202 440	au sein des	réalisant
PROFESSIONNELS DU VÉGÉTAL	45 885 ENTREPRISES	15,3 MILLIARDS € DE CHIFFRE D'AFFAIRES

LA PRODUCTION

Données horticulteurs et pépiniéristes

16 244	2 760	1,6
EMPLOIS	ENTREPRISES	MILLIARD € DE CHIFFRE D'AFFAIRES

LA DISTRIBUTION ET LA COMMERCIALISATION

Données grossistes en fleurs et plantes, jardinerie/graineteries, fleuristes

50 146	9 375	5,5
EMPLOIS	ENTREPRISES	MILLIARDS € DE CHIFFRE D'AFFAIRES

LE PAYSAGE

Données entrepreneurs du paysage, paysagistes concepteurs et assimilés

136 050	33 750	8,1
EMPLOIS	ENTREPRISES	MILLIARDS € DE CHIFFRE D'AFFAIRES

À cela s'ajoutent les semenciers (en végétaux d'ornement), libres-services agricoles mais aussi le commerce exclusivement en ligne et la distribution non spécialisée.

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage depuis le 13 août 1998.

Elle rassemble les dix organisations professionnelles de la filière du végétal et représente une filière économique de premier plan dans les territoires avec 202 440 professionnels au sein de 45 885 entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires globalisé de 15,3 milliards d'euros.

SES MISSIONS

Fédérer, écouter et soutenir les professionnels du végétal sur les sujets partagés au sein de la filière pour leur permettre d'accomplir les transitions rendues indispensables dans le respect des nécessaires équilibres économiques du marché.

Sources :

Observatoire structurel des entreprises de production, étude AND International pour FranceAgriMer et VALHOR, données 2021.

Chiffres clés des grossistes en fleurs et plantes, étude AND International pour VALHOR, données 2019.

Chiffres clés des fleuristes, étude Xerfi Specific pour FranceAgriMer et VALHOR (comprenant des statistiques Klesia), données 2020-2023.

Chiffres clés des jardinerie/graineteries, étude Xerfi Specific pour VALHOR, données 2022.

Chiffres clés des paysagistes concepteurs et assimilés, étude Xerfi Specific pour FranceAgriMer et VALHOR, données 2023.

Chiffres clés des entreprises du paysage, étude Xerfi Specific pour VALHOR et l'Unep, données 2022.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

SOMMAIRE

- 3 Le mot de la Présidente**
- 4 Le bilan**
- 6 2023-2024 en images**
- 9 Programme d'actions**
- 10 Développer le potentiel économique des entreprises**
- 18 Répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services**
- 24 Favoriser la connaissance de la production et du marché**
- 28 Promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse et l'excellence des métiers de la filière, et attirer de nouveaux talents**
- 40 Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles**
- 48 Dialoguer, décider et s'engager collectivement**
- 53 La force d'une filière et de ses actions collectives**
- 54 Merci à nos partenaires**



Pour cette troisième et dernière année de mon mandat, les maîtres mots de l'action de VALHOR ont été simplification, partage et anticipation.

Simplification, d'abord, en cherchant systématiquement les solutions pour accroître la lisibilité et la prévisibilité au sein de la filière et entre ses opérateurs économiques. La signature d'un partenariat avec GS1 France vise ainsi à déployer une codification standardisée des lieux logistiques, en même temps qu'elle contribuera à réduire les coûts en facilitant la mutualisation du transport. Simplification, encore, en mutualisant les audits Plante Bleue et Fleurs de France pour optimiser les contrôles au niveau des entreprises certifiées. C'est aussi accélérer le déploiement sur le terrain des outils et de meilleures pratiques sur des sujets à fort enjeu pour la filière, comme la gestion de la ressource en eau, en mettant à disposition des kits « clés en main » pour les professionnels, à destination de leurs équipes, leurs clients et plus globalement de leurs parties prenantes. Simplifier, c'est ainsi accroître l'impact du collectif.

Partage, ensuite, en diffusant les connaissances auprès des professionnels pour accroître leur expertise et nourrir leur réflexion stratégique individuelle via les tendances de consommation et la prospective économique, mais aussi pour susciter toujours plus d'intérêt chez nos interlocuteurs privés, publics et institutionnels.

Que ce soit lors de nos temps forts comme la Semaine du jardinage pour les écoles (plus de 48 000 élèves participants en 2024) et la Semaine des fleurs pour les abeilles (1 200 professionnels participants cette année), ou lors d'événements plus techniques comme la journée Palette Végétale et les Victoires du Paysage qui confirment leur succès (101 candidatures pour cette édition), nous œuvrons à positionner notre filière du végétal comme un vecteur essentiel de solutions concrètes pour un avenir durable.

Anticipation, enfin, parce que l'année 2025 est une date butoir qui voit converger différentes échéances réglementaires nationales et européennes. Au-delà d'une charte nationale en faveur de l'éco-conception et du recyclage des poteries horticoles, la filière a ainsi anticipé les obligations des entreprises qui seront soumises à responsabilité élargie du producteur (REP) le 1^{er} janvier 2025 en lançant une filière nationale de collecte et de recyclage des pots en polypropylène à usage professionnel. Visant un gisement de 4 000 tonnes de poteries usagées par an, cette filière volontaire gérée par VADEHO et A.D.I.VALOR garantit aux entreprises que les pots collectés seront bien recyclés au lieu d'être enfouis ou incinérés. Il en va de la responsabilité environnementale de notre filière !

Anticiper, c'est aussi penser dès aujourd'hui la filière que nous voulons pour demain. Le bureau et le conseil d'administration de VALHOR ont ainsi travaillé à la rédaction d'une feuille de route stratégique à six ans. Attractivité des métiers, compétitivité des entreprises, et responsabilité sociétale : voici les ambitions qui marqueront la prochaine présidence de notre Interprofession, appuyée par une délégation que je me suis attachée à structurer et renforcer, et dont je remercie l'engagement !

Catherine Muller Présidente de VALHOR

BILAN

2021-2024

Comment résumer trois années de présidence si ce n'est vous redire que VALHOR tire plus que jamais sa force du terrain, d'actions inspirées par votre quotidien de professionnels, de l'engagement de vos élus à donner de leur temps pour trouver les solutions collectives les plus pragmatiques ?

Il nous a fallu composer avec **un contexte macro-économique complexe**. Le début de ma mandature s'est fait juste après la phase covid chaotique. La période était encore chamboulée, les habitudes de consommation modifiées. Puis la guerre en Ukraine dès février 2022, déclenchant une hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, puis une canicule exceptionnelle en 2023, suivie de neuf mois trop humides.

Nous avons toutefois défendu le maintien d'un cadre favorable à vos activités, tout en préparant notre filière aux enjeux sociétaux et réglementaires ; c'est notre responsabilité collective ! Je pense à la gestion du **plastique**, avec la signature d'une charte visant à renforcer l'écoconception des poteries horticoles et la création de VADEHO, la filière nationale de collecte et de recyclage des poteries horticoles à usage professionnel. Je pense aussi à la gestion de la ressource en **eau**, pour laquelle VALHOR a obtenu des usages dérogatoires en cas de sécheresse, et à l'engagement des professionnels au sein d'une charte pour diffuser les meilleures pratiques. Nous avons également soutenu l'effort de **recherche et innovation** avec nos partenaires Plante & Cité et Astredhor, par exemple sur l'axe « **une seule santé** », en participant aux travaux visant à nous préparer au retrait potentiel de produits phyto et d'éviter les impasses techniques.

La structuration de la filière et le développement de votre compétitivité ont aussi guidé notre action. Une optimisation des pratiques **logistiques** a été enclenchée avec l'harmonisation des procédures de retour de rolls et la codification unique des lieux logistiques. En complément de la fourniture d'informations

économiques, VALHOR a poursuivi son investissement dans le **développement de la valeur**, aux côtés d'Excellence Végétale. Nous avons notamment travaillé au maintien de l'accès à la HVE pour les professionnels certifiés Plante Bleue Niveau 3, et lancé les démarches de reconnaissance internationale de cette certification pour préserver l'accès au marché. La révision du référentiel Charte Qualité Fleurs a également pu être engagée. Nous nous sommes aussi fortement impliqués auprès des **pouvoirs publics** pour faire reconnaître et maintenir les spécificités de notre filière du végétal, en obtenant par exemple le retrait des espaces et projets de nature en ville de la nomenclature de l'artificialisation des sols (ZAN).

Enfin, je me suis attachée à renforcer **notre image et la notoriété** de notre filière, à travers la poursuite des événements mettant à l'honneur **vos expertises et savoir-faire**, mais aussi à travers le changement d'identité de marque de VALHOR et de notre bannière « Le Végétal c'est la Vie ! ». J'ai bien conscience de l'évolution rapide du contexte dans lequel naviguent vos entreprises, et de sa complexité. J'ai donc également tenu, avec l'appui du bureau et du conseil d'administration, à faire **franchir un cap organisationnel** à notre Interprofession : renforcement de l'équipe des permanents, recrutement d'un nouveau directeur général, Axel Bigot, pour prendre le relais de Jean-Marc Vasse que je remercie très chaleureusement, et conduite d'une réflexion stratégique à six ans.

Aujourd'hui, VALHOR ouvre ainsi sa vingtième année (oui, déjà !) avec trois grandes ambitions à déployer : attractivité de nos métiers, compétitivité de nos entreprises, et responsabilité sociétale.

VALHOR, c'est vous ! Et je terminerai mon témoignage par ce simple appel : intéressez-vous au collectif, prêtez-vous au jeu de l'engagement pour travailler sur les grandes causes qui nous préoccupent et mettent toute la filière en mouvement. C'est cette conviction que j'ai souhaité partager sans relâche ces trois dernières années, à votre rencontre sur le terrain.

Catherine Muller



Octobre

Publication du Guide de la contractualisation



Novembre

Publication de décrets qui retirent les espaces de nature en ville de la nomenclature de l'artificialisation des sols



18 > 23 mars

Semaine du jardinage pour les écoles



4 mars

Journée d'échanges techniques « Plantes exotiques envahissantes et filières végétales »

21 > 22 mars

Premières actions du premier collectif interprofessionnel sur l'eau au Salon des maires des Pyrénées-Orientales



17 avril

Lancement de la campagne de sensibilisation à la gestion de l'eau



Mai

Premières collectes de pots professionnels usagés en polypropylène par A.D.I.VALOR

2023-2024 EN IMAGES



7 décembre

**Finale du Concours
National
de Reconnaissance
des Végétaux**

vadeho

11 janvier 2024

**Signature du contrat entre
VADEHO et A.D.I.VALOR
lançant la filière de collecte
et de recyclage des pots
horticoles plastiques
professionnels usagés (PHUS)**



6 février

**Journée « Palette
végétale urbaine :
les solutions
végétales
au service
des citoyens »**



Janvier et avril

**Publication de deux parties
du Guide d'accompagnement
à la certification Plante Bleue
Niveau 3**



26 > 29 février

**Présence de VALHOR
sur le stand de SEMAE
au Salon International
de l'Agriculture**



29 mai

**Journée des
professionnels
à Jardins, jardin**



29 mai

**Reconnaissance « d'intérêt général
majeur » de la filière horticole
avec l'adoption du Projet de loi
d'orientation pour la souveraineté en
matière agricole et le renouvellement
des générations en agriculture**



31 mai > 9 juin

**Semaine des Fleurs
pour les Abeilles®**



“ C’est la force de notre programme d’actions, construit collectivement et pour trois ans, qui constitue autant de solutions pour rester compétitifs et répondre tant aux attentes des consommateurs qu’à celles des acteurs privés et publics. ”

Catherine Muller
Présidente de VALHOR

PROGRAMME D'ACTIONS

Développer
le potentiel
économique
des entreprises



Répondre
aux enjeux sanitaires
du végétal, améliorer
la qualité des produits
et l'offre de services

Favoriser
la connaissance
de la production
et du marché



Promouvoir
le végétal,
le savoir-faire
des professionnels,
la richesse des métiers
de la filière et leur
excellence, et attirer
de nouveaux talents

Fédérer et renforcer
le dialogue entre
les organisations
professionnelles



PROGRAMME
D'ACTIONS

Développer
le potentiel économique
des entreprises

Mettre à disposition des entreprises des outils pour optimiser leurs méthodes de travail et pour s'adapter aux exigences environnementales et sociétales. Valoriser le travail des professionnels et rassurer le consommateur comme le citoyen sur la qualité et l'origine des produits avec la certification, la qualification et la labellisation des entreprises ou des produits.

STRUCTURATION ET COMPÉTITIVITÉ

Bonne gestion du plastique dans la filière du végétal

**Lancement de la filière de collecte
et de recyclage des pots professionnels**



L'ambition de la filière volontaire gérée par VADEHO et A.D.I. VALOR est de garantir aux professionnels du végétal le recyclage de leurs poteries horticoles en polypropylène sur tout le territoire français, au prix le plus juste.

Les entreprises qui vendent en France des végétaux en pot pour un usage professionnel sont invitées à adhérer à VADEHO depuis février 2024. Leurs écocontributions servent à financer les opérations de collecte pour recyclage organisées par A.D.I. VALOR, éco-organisme en charge de la gestion des déchets de l'agro-fourriture depuis 2001.



VADEHO est l'organisme de VALorisation des actions environnementales et des DÉchets en HORTiculture, créé en janvier 2024 par VALHOR et 8 organisations représentant les secteurs de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. VADEHO a confié à l'éco-organisme volontaire à but non lucratif A.D.I. VALOR l'organisation de la collecte et du recyclage des poteries plastiques usagées en polypropylène.



Les entreprises qui ont des pots usagés à évacuer peuvent conventionner avec A.D.I. VALOR pour être identifiées comme des points de collecte individuels ou comme des points d'apport volontaire ouverts aux professionnels des alentours. Les premières collectes de pots usagés ont commencé en mai 2024 et 11 tonnes ont déjà été collectées par A.D.I. VALOR au 30 juin 2024.

Toute entreprise qui met pour la première fois une plante dans un pot (en PP) et vend le tout pour un usage professionnel en France devient premier metteur en marché d'emballages professionnels, ce qui lui confère la responsabilité de la gestion de la fin de vie des pots-emballages.

Ollivier Ottenwaelder
Président de VADEHO

4 000 TONNES/AN

Gisement de poteries professionnelles en PP estimé

OBJECTIF 2029 :

60 %

**DES POTS HORTICOLES PROFESSIONNELS
USAGÉS EN POLYPROPYLÈNE RECYCLÉS**

Étude sur les solutions de collecte des pots horticoles ménagers

Pour des contraintes techniques, certaines collectivités refusent les pots horticoles ménagers dans le bac de tri. Une étude lancée par VALHOR et l'éco-organisme CITEO en 2023 a permis d'identifier des pistes d'amélioration du dispositif de collecte et de traitement des pots horticoles jetés par les consommateurs et d'évaluer la viabilité économique, environnementale et la faisabilité technique de solutions complémentaires. En plus du bac de tri, la collecte des pots horticoles usagés dans les déchèteries et dans les points de vente volontaires a été retenue et devra être travaillée avec les éco-organismes, les collectivités et les fédérations professionnelles.



Optimisation des pratiques logistiques

Codifier de façon unique et non équivoque les lieux logistiques



Afin de réduire les coûts liés au transport des végétaux et limiter le nombre de camion sur les routes, l'Interprofession souhaite faciliter la mutualisation du transport de végétaux. L'absence de codification unique des lieux logistiques – lieux de départ et de destination

Ce partenariat avec GS1 France représente une étape majeure pour notre filière. L'identification des lieux de chargement et de livraison des végétaux est essentielle pour assurer la visibilité et la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Grâce à cette collaboration, les ressortissants de VALHOR bénéficieront d'une solution de codification fiable et adaptée à leurs besoins spécifiques.

Olivier Ottenwaelder

*Pilote du groupe de travail Logistique
et trésorier de VALHOR*



des marchandises – peut conduire à des erreurs de livraison et entrave la mutualisation du transport. VALHOR a donc noué un partenariat avec GS1 France pour généraliser l'utilisation du Global Location Number (GLN), standard international d'identification d'un lieu. Une table ronde a été organisée à l'occasion du salon Végétal Connect

à Angers en septembre 2023 pour présenter le projet, et inviter les entreprises déjà adhérentes à GS1 France à mettre à jour leurs informations GLN sur l'outil « CodeOnline ». Un préalable indispensable pour proposer à terme un référentiel des lieux logistiques de la filière du végétal au sein de « Mon espace pro » VALHOR.



VALHOR et GS1 France ont également présenté le projet de référentiel des lieux logistiques de la filière du végétal sur un plateau TV pendant le Salon International de l'Agriculture, le 2 mars 2024. Une initiative susceptible d'intéresser d'autres secteurs agricoles et d'essaimer.

Décret relatif à la reconnaissance des organisations de producteurs (OP)

Depuis la parution du décret du 15 mars 2023 (n° 2023-181), VALHOR et les familles de la production participent activement à la déclinaison du mécanisme des programmes opérationnels auprès des OP horticoles.

La décision officielle de mise en œuvre de ces soutiens européens a été prise le 17 mai 2024, autorisant les OP à déposer leur dossier auprès de FranceAgriMer jusqu'au 28 juin pour cette première année.

Structuration des relations commerciales

Guide de la contractualisation

VALHOR a publié en octobre 2023 ce guide afin d'accompagner les entreprises dans le cadre de leurs relations commerciales et contractuelles. Il leur fournit des clés de lecture des règles juridiques applicables,

notamment celles issues de la loi EGAlim 2. Il sera régulièrement mis à jour afin d'intégrer les évolutions législatives et réglementaires concernant les relations commerciales de la filière du végétal.

Se développer à l'export



L'Interprofession a organisé le pavillon Choose France™ à IPM Essen en Allemagne (23-26 janvier 2024) pour accompagner les entreprises dans leur action à l'export.

Cet espace collectif permet aux exposants français de gagner en visibilité et de cultiver de nombreuses opportunités de réseautage. Ce salon est reconnu comme source d'inspirations pour l'année commerciale à venir ; il permet d'anticiper les tendances marketing et les évolutions produits-marchés.

CERTIFICATION



VALHOR soutient Excellence Végétale dans ses missions d'animation, de gestion, de défense et de promotion des labels interprofessionnels (Plante Bleue, Charte

Qualité Fleurs et Fleurs de France) et des signes d'identification de la qualité et de l'origine (Label Rouge et Indication Géographique Protégée).



Mutualisation des audits Plante Bleue - Fleurs de France

Depuis juillet 2023, l'organisme certificateur OCACIA propose aux entreprises certifiées Plante Bleue et labellisées Fleurs de France un audit combiné Plante Bleue - Fleurs de France

pour optimiser les contrôles et limiter le nombre de passages des auditeurs sur les exploitations. Excellence Végétale a organisé des webinaires de présentation du nouveau dispositif.



PLANTE BLEUE

295

ENTREPRISES CERTIFIÉES

dont :

125

ENTREPRISES CERTIFIÉES NIVEAU 2

170

ENTREPRISES CERTIFIÉES NIVEAU 3

8 073 HA

SURFACE D'ENTREPRISES CERTIFIÉES

FLEURS DE FRANCE

567

ENTREPRISES DE PRODUCTION

390

FLEURISTES

103

GROSSISTES

13 586

AUTRES DÉTAILLANTS

Journée technique à destination des floriculteurs

Dans le cadre du programme d'action Bleu Blanc Fleurs, une journée technique à destination des producteurs de fleurs et feuillages coupés a été organisée le 15 novembre 2023 à Angers par VALHOR et Excellence Végétale. Intitulé *Fleurs coupées : quelles stratégies de production pour quelles opportunités de marché ?*, cet événement a permis la transmission de connaissances et des échanges techniques entre producteurs et professionnels de la filière lors d'ateliers.



BLEU BLANC FLEURS

Ce programme, porté par Excellence Végétale, a été lauréat de l'appel à projets « Structuration de filières agricoles et agroalimentaires » dans le cadre du Plan de relance. Soutenu par VALHOR et FranceAgriMer, il vise à structurer la filière fleurs coupées française, en s'appuyant sur le label Fleurs de France.

Guide d'accompagnement à la certification Plante Bleue Niveau 3



Le guide détaille les exigences des sept thématiques de la certification Plante Bleue Niveau 3 et facilite l'auto-évaluation des entreprises à travers des exemples concrets de remplissage de la grille d'audit. Une introduction et deux parties – biodiversité et stratégie phytosanitaire – ont été publiées en janvier puis avril 2024. La rédaction confiée au Bureau Horticole Régional des Pays de la Loire se poursuit.



GUIDE À TÉLÉCHARGER
sur « Mon espace pro »
www.espacepro.valhor.fr



Plante Bleue Niveau 3 - Haute Valeur Environnementale

Suite à une intervention de VALHOR auprès du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et du COMIFER¹, la liste officielle des outils d'aide à la décision (OAD) pour la gestion de la fertilisation azotée des cultures acceptés dans le cadre de la certification HVE a été révisée. Depuis juillet 2023,

elle intègre désormais les OAD pour le pilotage de la fertilisation des cultures hors sol en horticulture. Un progrès pour les producteurs de notre filière qui utilisent ces outils pour raisonner leur fertilisation.

¹ Comité français d'étude et de développement de la fertilisation raisonnée

Charte Qualité Fleurs

La Charte Qualité Fleurs garantit des fleurs et feuillages coupés de qualité Extra, contrôlés avec un soin rigoureux et capables de tenir en vase au moins 7 jours chez le consommateur. Sa dernière version remontant à 2012, un travail d'actualisation du Référentiel et du Plan de contrôle a été mené dans le cadre du programme Bleu Blanc Fleurs, une charte graphique créée et des essais complémentaires de tenue en vase confiés à ASTREDHOR et au CREAM.



Label Rouge Plant de tomate

L'année 2023 a été une année de finalisation pour le dossier Plant de tomate Label Rouge pour jardiniers amateurs. Ce projet visant la création d'un cahier des charges encadrant

la production de plants de tomate de qualité supérieure a rassemblé tous les maillons de la filière horticole, avec une représentation forte des producteurs et des distributeurs.



HM Clause

283

ENTREPRISES ENGAGÉES
dans la démarche

18

ESPÈCES ET VARIÉTÉS
éligibles depuis 2007 (actualisation en cours)

LES LABEL ROUGE HORTICOLES EN 2024 :

ARBRES FRUITIERS :

4

**ENTREPRISES
HABILITÉES**

GAZON :

3

**ENTREPRISES
HABILITÉES**

GÉRANIUMS :

7

**ENTREPRISES
HABILITÉES**

PLANTS DE TOMATE :

3

**ENTREPRISES
HABILITÉES**

ROSIERS :

9

**ENTREPRISES
HABILITÉES**

SAPINS DE NOËL :

6

**ENTREPRISES
HABILITÉES**

Les travaux d'Excellence Végétale se sont concentrés sur les étapes que doit suivre un tel dossier auprès de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), pour aboutir en février 2024 à l'homologation officielle du cahier des charges Label

Rouge Plant de tomate. Les premières ventes du printemps 2024 ont concerné la commercialisation d'une dizaine de variétés différentes telles que Giano, Cupie, Kalixo et Tutti fruiiti. Elles ont été réalisées par 3 entreprises habilitées.



IGP sapin de Noël du Morvan

En 2023-2024, la construction de l'IGP¹ Sapin de Noël du Morvan s'est poursuivie. Cette certification valorise à la fois un terroir mais aussi les bonnes pratiques environnementales des producteurs morvandaux, la certification Plante Bleue étant un prérequis pour prétendre à l'IGP. Le Sapin de Noël du Morvan pourra donc arborer la signature Fleurs de France.

Ce sont aujourd'hui 13 producteurs qui travaillent pour obtenir la future première IGP horticole en France. Le dossier a reçu un avis favorable auprès du comité national de l'INAO, ce qui encourage les professionnels engagés dans la démarche. Le dossier est entré dans une période nationale d'opposition, la dernière étape consistera à obtenir l'enregistrement européen. L'IGP sera par la suite officiellement homologuée.

En parallèle, les producteurs montent une association pour prétendre



à la construction d'une organisation de producteurs. Cette dernière leur permettra de centraliser la mise en marché et de s'imposer davantage sur le marché avec le Sapin de Noël du Morvan.

¹ Indication géographique protégée



NOUVEAU SITE CERTIFICATIONS DU VÉGÉTAL.ORG

Le site présente tous les labels et certifications officiels et interprofessionnels de la filière du végétal. Il aide les horticulteurs et pépiniéristes à valoriser leurs produits et les informe des démarches d'engagement. Il permet aux particuliers, aux collectivités locales, à la distribution et à la filière du paysage de retrouver aisément les professionnels engagés dans des démarches de certification. Il leur permet également de retrouver la liste des points de vente commercialisant des produits labellisés.

www.certificationsduvegetal.org

**Répondre aux enjeux
sanitaires du végétal,
améliorer la qualité
des produits et l'offre
de services**

Soutenir l'innovation et la recherche pour permettre aux entreprises de s'adapter aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services.

ENJEUX SANITAIRES

Protéger la biodiversité par la gestion des plantes exotiques envahissantes (PEE)

Valoriser l'engagement des entreprises

VALHOR a mis à disposition des entreprises engagées dans le Code de conduite professionnel relatif aux plantes exotiques envahissantes de nouveaux outils de communication pour valoriser leur démarche volontaire.

VOUS ÊTES DANS UNE ENTREPRISE ENGAGÉE !



MONTREZ L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Dans le cadre d'un atelier organisé par l'UICN¹ et l'OFB² lors des Rencontres Biodiversité et Territoires (12-13 décembre 2023, à Montpellier), l'Interprofession a présenté le Code de conduite professionnel relatif aux Plantes Exotiques Envahissantes à une centaine de participants – acteurs locaux et nationaux, publics et privés et experts de la biodiversité.

¹ Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

² Office Français de la Biodiversité.

Un peu plus de 530 entreprises de la filière du végétal se sont engagées à suivre cette démarche afin de limiter les éventuels impacts négatifs des PEE sur la biodiversité, la santé humaine ou les activités économiques. L'engagement dans le Code de conduite est obligatoire depuis juillet 2023 pour les entreprises certifiées Plante Bleue Niveau 3.

Plus de

530

ENTREPRISES ENGAGÉES

ÉCHANGER SUR LES PEE

L'OFB et le Comité français de l'UICN ont organisé en partenariat avec VALHOR une première journée d'échanges techniques « Plantes exotiques envahissantes et filières végétales », le 4 mars 2024, à Paris. Une centaine d'acteurs du végétal, de la prévention et de la gestion des PEE ont partagé leurs difficultés rencontrées dans la prise en compte des risques liés aux espèces envahissantes. Des bonnes pratiques, des retours d'expériences professionnels et des pistes de collaboration ont été évoqués.



Améliorer le Code de conduite professionnel

Un groupe de travail cherche à améliorer la prise en compte des risques liés aux plantes aquatiques envahissantes. Ainsi, une étude est en cours pour élargir

les listes de consensus et de recommandations avec l'intégration de plantes aquatiques dont le caractère envahissant est reconnu.



Accompagner la réflexion pour des alternatives viables dans le cadre du plan stratégique PARSADA

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a initié le Plan stratégique pour mieux anticiper le potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures (PARSADA) au printemps 2023. Un diagnostic à 360° établi avec l'expertise de l'institut

technique ASTREDHOR a permis d'établir des priorités d'actions et de développer dans un premier temps deux plans d'action : gestion des adventices et gestion des thrips. Ces plans d'action ont pour objectif d'identifier des alternatives viables économiquement et efficaces sur les problématiques prioritaires ; leur mise en œuvre est confiée à ASTREDHOR.

INNOVATION

Des solutions concrètes face aux enjeux environnementaux

VALHOR a soutenu 22 projets de recherche et d'innovation réalisés par ASTREDHOR et Plante & Cité qui aident les entreprises à s'adapter

aux nouvelles tendances sociétales et aux enjeux environnementaux ou sanitaires afin de conserver leur place sur le marché.

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS SOUTENUS PAR L'INTERPROFESSION

ArbuoGeco

Plante&Cité
Ingénierie de la nature en ville

Pour améliorer les connaissances sur les espaces arbustifs et les diffuser largement aux professionnels, Plante & Cité met en œuvre depuis 2019 le projet ArbuoGeco, dédié à l'optimisation de la conception et de la gestion des aménagements arbustifs. Les résultats ont permis l'élaboration de plusieurs documents de synthèse, notamment un guide présentant les leviers pour concevoir et gérer les aménagements arbustifs, publié en juin 2024.



FLORISCOPE

NOUVEAU SITE WEB FLORISCOPE

Le nouveau site a été développé par Plante & Cité, avec le soutien financier de VALHOR, pour faciliter la recherche des fiches plantes et le partage de listes de plantes entre professionnels de la production et de l'aménagement paysager. Il permet de mieux valoriser les contenus de la base de données française du végétal cultivé « Végébase », qui fait référence avec plus de 193 000 noms de plantes, 76 000 photos et une centaine de catalogues de producteurs mis en conformité.

Hab'Alim

ASTREDHOR
VEGETAL - EXPERTISE - INNOVATION



Le projet Hab'Alim (Habitats et sources alimentaires pour la faune auxiliaire des cultures sous abris et d'extérieur), commencé en 2020, visait à identifier et à mettre au point les solutions d'habitat et d'alimentation pour des prédateurs et des parasitoïdes de plusieurs ravageurs de production végétale intérieur et extérieur. Les résultats sont disponibles sur « Mon espace pro ».



DES FICHES TECHNIQUES
À TÉLÉCHARGER
sur « Mon espace pro »

www.espacepro.valhor.fr

Application Baco®



Depuis début 2024, le premier prototype de cet outil numérique développé par ASTREDHOR et ses partenaires assiste les conseillers horticoles. Il améliore le confort de travail et répond à l'évolution réglementaire du métier de conseiller. Les producteurs bénéficieront par la suite de fonctionnalités pour la tenue numérique de leur registre phytosanitaire. Il pourra les accompagner dans leur transition écologique, ouvrir de nouvelles perspectives pour réduire l'utilisation de pesticides au profit du biocontrôle en améliorant et en permettant d'anticiper efficacement les prises de décision.

POME Paysages comestibles fruitiers dans la cité



Ce projet a pour objectif de faire connaître les principales ressources existantes autour des paysages fruitiers comestibles et apporter des références méthodologiques et techniques pour la mise en place de paysages fruitiers comestibles en ville, de l'émergence du projet jusqu'à la gestion de l'aménagement une fois réalisé. La mise en œuvre de ce projet a abouti à la production d'un guide méthodologique qui sera publié en 2024.



ÉCHANGER ET PARTAGER LES CONNAISSANCES AUTOUR D'ÉVÉNEMENTS

L'Interprofession soutient les colloques et journées techniques qui permettent aux professionnels de confronter leurs

points de vue, de découvrir de nouvelles pratiques ou technologies et favoriser les échanges.

Colloques techniques ou scientifiques

OILB 2023 – le colloque de l'organisation internationale de lutte biologique « Integrated control in protected crops, temperate and mediterranean climate » – traitait principalement des enjeux sanitaires de la protection biologique intégrée et notamment de nouveaux auxiliaires potentiels ou de nouvelles stratégies de biocontrôle (28-31 août 2023, à Brest, organisé par ASTREDHOR et le CTIFL).

Les premières assises internationales sur les paysages comestibles portaient sur la réintroduction de l'arbre fruitier en ville (7-8 septembre 2023, à Nantes, organisé par Plante & Cité, la ville de Nantes et le Collectif pour l'inscription de l'art de l'espalier au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO).

Les 3^{es} Universités du CCVS¹ étaient consacrées à deux thématiques : la valorisation et la protection du patrimoine végétal, la transmission et la connexion du patrimoine végétal européen (14-15 septembre 2023, à Paris).

Le colloque « La beauté essentielle des allées d'arbres » s'est penché sur la question des allées d'arbres et de la sécurité routière, comment planter et replanter des allées et la prise en compte dans les politiques d'aménagement (19-21 novembre 2023, à Carcassonne, organisé par ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/).

¹ Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées

Journées techniques & webinaires

Journées Bonnes Pratiques Plante Bleue-MPS : édition 2023

La thématique retenue pour cet événement organisé les 27 et 28 septembre 2023 par Excellence Végétale et MPS France était la gestion de l'eau en horticulture et pépinière. Des producteurs engagés dans une certification environnementale ont visité deux sites en Maine-et-Loire et pu échanger avec des intervenants techniques.

La journée technique « Espaces arbustifs : La place et le rôle des arbustes dans les stratégies de végétalisation urbaine » a permis d'illustrer les préconisations



Le colloque scientifique de la SNHF « Sensibilité des plantes : mythes et réalités » a permis d'apporter des connaissances objectives sur ce sujet, autour de la perception et de l'interprétation des plantes (31 mai 2024, à Paris).



techniques au moment de la création et de l'entretien des espaces arbustifs (4 juin 2024, à Nancy, organisée par Plante & Cité, la ville de Nancy et les Arbusticulteurs).



La journée « Palette végétale urbaine : les solutions végétales au service des citoyens », conçue par VALHOR et VERDIR, a rassemblé plus de 160 professionnels du végétal le 6 février à Paris. Depuis plus

de 10 ans le pôle Paysage de VERDIR est à l'initiative de ce rendez-vous annuel de la filière autour du thème du choix des végétaux. Depuis 2024, VALHOR lui donne une visibilité nouvelle. L'objectif était de mieux comprendre les attentes du marché et anticiper des stratégies de mise en culture des plantes de demain. Cet événement est disponible intégralement en vidéo sur la page YouTube de VALHOR ainsi que tous les supports d'interventions des spécialistes qui se sont succédé avant les conclusions de Marie Levaux et Catherine Muller.

PROGRAMME
D'ACTIONS

Favoriser
la connaissance
de la production
et du marché



Aider les professionnels à adapter leur offre et leur stratégie marketing en mettant à leur disposition des chiffres sur la production française et le marché du végétal et des éléments de prospective.

CHIFFRES ET ÉTUDES

Suivre l'activité des entreprises de la filière et leurs pratiques face aux enjeux actuels

Activité conjoncturelle du paysage

Un échantillon de 350 entrepreneurs du paysage sont interrogés par Xerfi Specific pour réaliser le baromètre commandé par VALHOR qui permet de suivre l'évolution semestrielle de l'activité des entreprises du paysage pour leurs trois

types de clientèle (particuliers, commandes privées, commandes publiques). L'étude précise également les principales préoccupations des chefs d'entreprises et les perspectives des mois à venir en termes de marché, de marges et d'investissement.

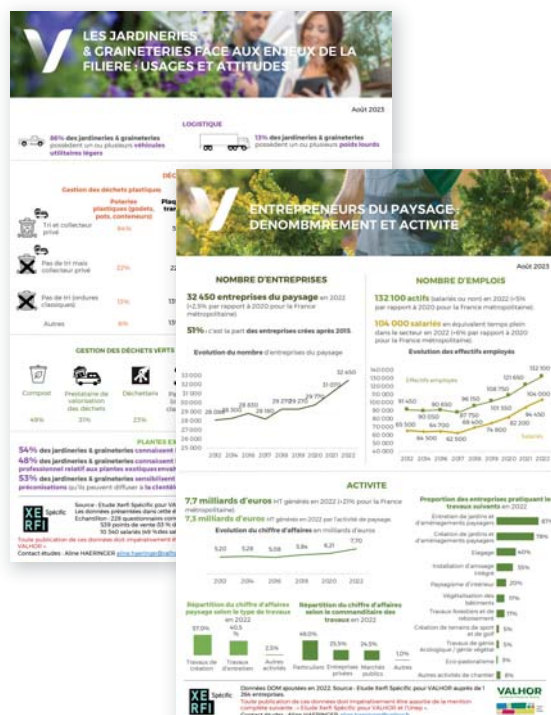
Chiffres clés des entreprises de la filière

Afin d'agir au mieux pour l'intérêt des entreprises et le développement du marché, il est essentiel de connaître l'évolution du nombre d'entreprises, d'emplois ou encore le poids du végétal dans les différents secteurs de la filière. C'est pourquoi VALHOR mène, avec le concours de ses fédérations professionnelles et le soutien de FranceAgriMer, des études sectorielles sur un solide échantillon d'entreprises. Au second semestre 2023, ont été publiés les *Chiffres clés 2023 des jardineries/graineteries* et les *Chiffres clés 2023 des entreprises du paysage*. Au premier semestre 2024, FranceAgriMer et VALHOR ont lancé trois enquêtes : l'*Observatoire des données structurelles des entreprises de l'horticulture et de la pépinière ornementale*, les *Chiffres clés des paysagistes concepteurs et assimilés* ainsi que les *Chiffres clés des fleuristes*. L'étude *Chiffres clés des grossistes en fleurs et plantes* sera lancée au second semestre 2024.

Près de

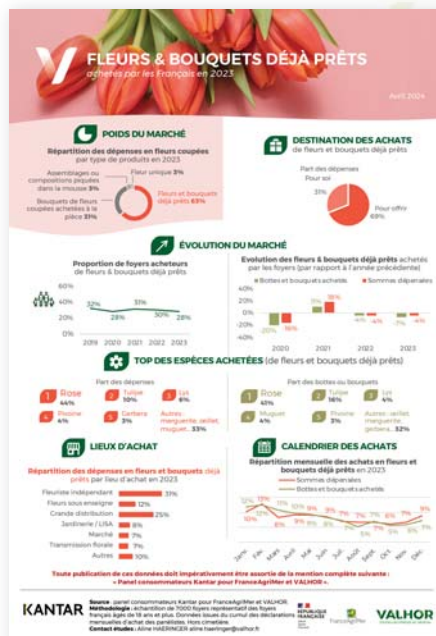
5 500

ENTREPRISES / AGENCES INTERROGÉES



RAPPORTS D'ÉTUDE ET INFOGRAPHIES À TÉLÉCHARGER
sur « Mon espace pro »
www.espacepro.valhor.fr

Suivre les tendances de consommation des particuliers



Le panel de consommateurs Kantar en végétaux est un outil marketing majeur pour les entreprises de la filière. Il permet de connaître le nombre et le profil des consommateurs, de suivre chaque mois leurs achats de végétaux en valeur et en volume. En complément, une étude menée tous les deux ans permet de connaître le profil des consommateurs et de suivre leurs achats de prestations pour la création ou l'entretien de leurs espaces extérieurs.

VALHOR et FranceAgriMer financent
paritairement ce panel consommateurs
et diffusent de nombreuses analyses issues
de cette importante base de données :
bilan complet des achats de végétaux,
autres rapports d'étude pour avoir
une vue assez exhaustive du marché
et infographies pour comprendre
le marché au travers de chiffres clés ou faire
un focus sur un marché spécifique
(ex. : fêtes calendaires, plantes vivaces,
achats de végétaux chez le fleuriste).

7 000

FOYERS INTERROGÉS

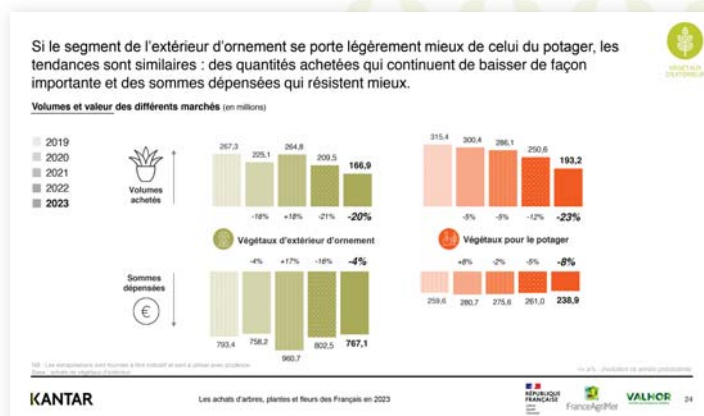
chaque mois sur les achats de végétaux

25

SUPPORTS D'INFORMATION

sur les données 2023

(rapport d'étude, infographies)



Webinaire Achats des Français en végétaux et prestations pour le jardin



Cette étude consommateurs est attendue de tous : pépiniéristes, distributeurs et entreprises du paysage. Avoir la vision des achats de végétaux et de prestations pour le jardin des années passées est pour nous un véritable outil de pilotage.

Pascal Mutel

Vice-président de VALHOR

180 acteurs de la filière ont participé au webinaire du 15 mai 2024 organisé par FranceAgriMer et VALHOR, animé par Kantar. Il portait sur les résultats des études concernant les achats de végétaux et les achats de prestations pour le jardin. Cette présentation a suscité de nombreuses questions des participants désireux de comprendre les leviers d'action stratégique à mener dans un contexte économique encore tendu. Les journalistes présents ont particulièrement apprécié le format du webinaire et ont demandé à la suite de celui-ci des éléments complémentaires.



DES ÉTUDES À TÉLÉCHARGER
sur « Mon espace pro »
www.espacepro.valhor.fr

VEILLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

La veille, réalisée quotidiennement, apporte un éclairage supplémentaire sur le contexte de la filière et sur les facteurs susceptibles d'influencer son environnement :

VEILLE HORTICOLE INTERNATIONALE

Chaque mois, Brand Wagenaar, expert en horticulture internationale, réalise pour le compte de VALHOR un décryptage de l'actualité internationale sur l'horticulture. Ce dernier permet de comprendre le contexte international qui influence le marché en France et de suivre comment les enjeux économiques, environnementaux ou sociétaux sont vécus dans les autres pays. Reposant sur de nombreux articles de la presse professionnelle étrangère, cette analyse fait l'objet d'un résumé diffusé chaque mois dans la newsletter VALHOR EN VEILLE.

- suivi de l'actualité nationale et internationale de la filière du végétal,
- suivi des tendances sociétales et de consommation,
- suivi des publications d'outils à destination des professionnels (appels à projet pour des aides financières, guides entreprise...),
- analyses, avis et conseils d'experts de la filière du végétal en France ou à l'étranger,
- études scientifiques renforçant l'argumentaire sur les bienfaits du végétal.

Les résultats de cette veille servent à la rédaction des contenus diffusés toutes les deux semaines dans la newsletter VALHOR EN VEILLE. Ils sont également utilisés lors de réunions de travail et sont utiles aux chefs de projet pour accompagner les actions de VALHOR, leur permettant de tenir compte de l'environnement dans lequel ces actions s'inscrivent.

**Promouvoir le végétal,
le savoir-faire des professionnels,
la richesse et l'excellence
des métiers de la filière,
et attirer de nouveaux talents**

La communication collective menée auprès des particuliers et des commanditaires privés et publics s'attache à donner envie de végétal et d'avoir ainsi recours à l'expertise et aux compétences des professionnels de la filière. Elle permet d'affirmer le rôle majeur du végétal dans l'adaptation aux effets du changement climatique et de valoriser ses bienfaits dans nos vies.

COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Valoriser le végétal et les professionnels tout au long de l'année

Sensibiliser à la gestion de l'eau

Parce que la gestion de l'eau est un sujet primordial pour la filière, VALHOR a élaboré une campagne de sensibilisation qui incite à adopter les bons gestes pour préserver la ressource en eau. Un kit imprimable et personnalisable a été mis à disposition des professionnels et de leurs clients (particuliers, collectivités, entreprises privées) en avril 2024. Il comprend une affiche et des fiches-conseils présentant

des solutions simples qui contribuent à une gestion efficace de l'eau au jardin. Ces outils ont été déclinés pour le web et assortis d'un planning éditorial. Les professionnels ont ainsi pu animer leurs sites, newsletters ou réseaux sociaux de fin avril à fin juin 2024 en publiant régulièrement des conseils pratiques à leurs clients, ainsi que des informations sur l'importance et le rôle du végétal dans le cycle de l'eau.

Bien planter, c'est bénéficier des végétaux ET PRÉSERVER L'EAU !

LE VÉGÉTAL C'EST LA VIE !

CONSEIL N°1

Prendre soin de son sol

AU JARDIN, LE SOL EST VOTRE PREMIER ALLIÉ !

BÉNÉFICE #1
Un sol vivant favorise l'infiltration et le stockage naturel de l'eau de pluie ou lors d'arrosages.

BÉNÉFICE #2
Un sol vivant maintient la disponibilité de l'eau pour les végétaux durant les périodes de sécheresse et diminue les besoins en arrosage.

COMMENT FAIRE POUR BÉNÉFICIER DES ATOUTS DU SOL ?

ACTIVITÉ #1
La matière organique est essentielle car elle retient l'eau et les nutriments indispensables à la croissance des plantes.
Améliorer sa teneur en matière organique
Apporter du compost mature (à au moins 12 mois) favorise la ré-humectation du sol, ce qui permet à l'eau de mieux s'infiltrer dans le sol. Mettre en place une couverture hivernale naturelle sur un sol nu en le recouvrant de feuilles mortes ou en installant des végétaux permet de maintenir l'humidité et procure une meilleure texture et fertilité au printemps.
→ Les professionnels du végétal vous aideront à choisir la solution de couverture du sol adaptée à votre situation.

ACTIVITÉ #2
Biner régulièrement
Le binage empêche la constitution d'une croûte de battance qui bloque l'infiltration de l'eau et de l'air. Il limite également la forte concurrence entre les plantes souhaitées et celles spontanées.
→ Selon l'usage, « un binage vaut deux arrosages », car même une faible pluie est bénéfique sur un sol ameubli !

ACTIVITÉ #3
Couvrir avec un paillage sec ou des végétaux fragmentés bien compostés
Un bon paillage dès la plantation (minimum 5 cm d'épaisseur bien réparti entre les plantes) protège les racines, réduit considérablement l'évaporation et favorise la vie des micro-organismes.
→ Les professionnels du végétal vous aideront à choisir le paillage adapté. Il suffit d'en rajouter lorsqu'il n'est plus présent en épaisseur suffisante.

Sur un tel nu, le phénomène d'évaporation est 3 fois plus important que sur un sol forestier par exemple.

Bien planter, c'est bénéficier des végétaux ET PRÉSERVER L'EAU !

LE VÉGÉTAL C'EST LA VIE !

CONSEIL N°2

Bien aménager son jardin

AU JARDIN, IL FAUT OPTIMISER L'EAU !

BÉNÉFICE #1
Un aménagement bien pensé permet de collecter l'eau dans les sols.

BÉNÉFICE #2
Un aménagement bien pensé réduit les besoins en eau des végétaux.

COMMENT FAVORISER UNE BONNE GESTION DE L'EAU ?

ACTIVITÉ #1
Rendre perméable à l'eau toutes les surfaces possibles
Limiter au maximum les parties complètement imperméables dans le jardin garantit un maximum d'infiltration.
Dans un jardin, l'eau de ruissellement peut être ralentie et s'infiltrer. Cela participe de manière concrète au rétablissement du cycle de l'eau verte en permettant au sol de stocker l'eau.
Sur des espaces végétalisés, les eaux pluviales sont majoritairement infiltrées (80 %) et une grande partie est évapotranspirée par la végétation (40 %). Le reste (20 %) ruisselle et rejoint le réseau hydrographique (fosse, cours d'eau etc.).
→ Les professionnels du végétal vous aideront à composer et à aménager votre espace pour gérer les eaux de pluie, utiliser les pentes naturelles du terrain pour les diriger vers les plantations et maximiser leur infiltration dans les sols.

ACTIVITÉ #2
Limiter l'effet du vent
Si l'on peut choisir l'emplacement de ses espaces végétalisés, ils seront mieux placés dans un lieu ensoleillé et, surtout, à l'abri du vent. Cela limite de fait l'évaporation à la fois au niveau du sol et des feuilles des végétaux, ce qui réduit les besoins en arrosage.
Si, en revanche, le jardin est exposé aux vents, planter une haie brise-vent en privilégiant les mélanges d'espèces, préservera les autres végétaux en réduisant les courants d'air sans les bloquer ni créer de tourbillons.
→ Les professionnels du végétal vous conseilleront afin de limiter au maximum l'impact asséchant du vent. Une haie de 2 m de hauteur abritera votre jardin sur 20 m derrière celle-ci.

ACTIVITÉ #3
Utiliser tous les types de végétaux
Il est important d'utiliser toutes sortes de végétaux et de plusieurs tailles : des plantes basses saisonnières aux vivaces en passant par les arbustes jusqu'aux grands arbres. Les plantes fixent l'humidité de l'air par condensation sur le feuillage et la font ensuite ruisseler de manière invisible jusqu'à dans le sol. Ce phénomène fonctionne d'autant plus et mieux que l'air circule de manière irrégulière à travers les différentes hauteurs de végétation. On peut l'observer plus particulièrement en été lorsqu'il y a de la rosée, même sans pluie.
→ Les professionnels du végétal vous aideront à choisir vos végétaux car ils connaissent les nombreuses propriétés des plantes. La large gamme végétale disponible offre des solutions à chacun.

Fiches thématiques « Prendre soin de son sol », « Bien aménager son jardin ».



Fiches thématiques « Planter au bon moment », « Stocker l'eau de pluie ».

Avec ce kit de sensibilisation, il est désormais possible de s'appuyer sur des messages concrets et communs à tous nos métiers pour sensibiliser professionnels et apprenants, clients particuliers, entreprises privées ou collectivités sur la nécessité d'un effort collectif pour préserver la ressource en eau.

Michel Audouy Pilote du groupe de travail Eau et adaptation au changement climatique et secrétaire général de VALHOR



DES OUTILS À TÉLÉCHARGER
sur « Mon espace pro »
www.espacepro.valhor.fr



Répondre aux attentes sociétales et environnementales par des opérations événementielles

EN 2024 :

462
JARDINERIES PARTICIPANTES
2 174
CLASSES ACCUEILLIES
48 144
ÉLÈVES

Semaine du jardinage pour les écoles

SEMAE, VALHOR et la Fédération des Jardinerias et Animaleries de France organisent chaque année la Semaine du jardinage pour les écoles, une occasion de faire découvrir aux enfants la diversité du monde végétal et son importance dans la préservation des équilibres naturels. Cette 25^e édition a été parrainée par le ministère de la Transition

écologique et le ministère de l'Agriculture. Plus de 500 jardineries ont accueilli, du 18 au 23 mars 2024, plus de 48 000 enfants d'écoles maternelles et élémentaires et ont animé gratuitement des ateliers pratiques d'initiation au jardinage sur le thème « Le végétal, c'est notre avenir ».

EN 25 ANS :

50 000

CLASSES ACCUEILLIES

Plus de

1,2 million

ENFANTS DE 4 A 10 ANS

initiés au jardinage



Semaine des Fleurs pour les Abeilles®



Plus de

1 200

PROFESSIONNELS PARTICIPANTS

La 8^e édition organisée par VALHOR et l'Observatoire Français d'Apidologie (OFA) a mobilisé plus de 1 200 professionnels. Jardineries, fleuristes, horticulteurs, pépiniéristes et paysagistes sont chaque année plus nombreux à participer à cette opération pour sensibiliser le grand public à la protection des abeilles et de la biodiversité. Du 31 mai au 9 juin 2024, ils ont valorisé les bienfaits des végétaux utiles aux pollinisateurs et proposé des sachets de graines, des arbres, des plantes et des fleurs mellifères dans leurs points de vente. VALHOR a proposé aux professionnels deux nouveaux kits de communication et déployé une campagne média ainsi qu'un dispositif de communication sur les réseaux sociaux.



La Semaine des Fleurs pour les Abeilles® est une occasion unique de mettre en avant le savoir-faire et les connaissances des professionnels du végétal qui œuvrent au quotidien en faveur de l'environnement.

Jean-Sébastien Griffaton

Vice-président de VALHOR



Démonstration florale au Salon International de l'Agriculture

VALHOR a organisé du 24 février au 3 mars sur le stand de SEMAE des animations florales, assurées par Benoît Barbin – champion de France des Fleuristes 2022 et champion d'Europe 2023 –, et William Sottile – champion de France des Fleuristes 2023. Ces moments de partage avec les Français, venus nombreux au salon, permettent de mettre en avant la place du végétal dans leur quotidien et de témoigner de l'excellence du métier de fleuriste.

Trois prix soutenus à Jardins, jardin

Pour ses 20 ans, Jardins, jardin a déménagé dans le parc de la Villa Windsor au Bois de Boulogne à Paris. L'Interprofession était partenaire de l'événement Jardins, jardin avec l'Unep¹. La journée du 29 mai étant réservée aux professionnels, VALHOR a organisé un déjeuner de travail sur l'attractivité des métiers. VALHOR a également apporté son soutien financier à trois prix : le Trophée des gazons, le Prix du petit potager et le Prix du balcon fleuri urbain.

¹Union Nationale des Entreprises du Paysage



Rendez-vous aux jardins

VALHOR poursuit son engagement dans cette manifestation à l'initiative du ministère de la Culture pour valoriser le savoir-faire des paysagistes concepteurs et des jardiniers paysagistes, et faire découvrir au grand public la palette végétale développée par les horticulteurs et les pépiniéristes et la diversité des parcs et jardins en France et en Europe. Les professionnels du végétal ont proposé des animations et des activités gratuites aux scolaires le vendredi 31 mai puis pour tous les 1^{er} et 2 juin 2024, sur le thème « Les cinq sens au jardin ».



VALORISATION DE L'EXCELLENCE DES MÉTIERS

Concours et coupes



Worldskills - Olympiades des métiers

VALHOR a accompagné la FFAF¹, l'Unep et VERDIR sur le village du végétal du 14 au 16 septembre 2023 à Lyon pour faire

découvrir aux visiteurs les métiers de fleuristes, de jardiniers-paysagistes, et de l'horticulture. Les 9 lauréats de la finale nationale des métiers « jardinier-paysagiste », « horticulture » et « art floral » participeront à des stages de sélection afin d'intégrer l'équipe de France des métiers qui représentera nos couleurs lors de la Compétition mondiale des métiers WorldSkills Lyon 2024 en septembre prochain.

¹ Fédération Française des Artisans Fleuristes



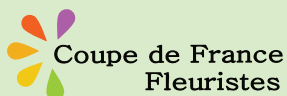
60 000

VISITEURS

800

COMPÉTITEURS FRANÇAIS

Coupe de France des fleuristes



Pour stimuler l'esprit d'excellence de la profession de fleuriste et présenter au grand public des créations florales d'exception, l'ANFF¹ organise tous les ans, en partenariat avec VALHOR, la finale nationale de la Coupe de France des Fleuristes au salon Novafleur. La remise des prix le 2 octobre 2023 a conclu trois jours d'épreuves pendant lesquels neuf candidats ont montré ingéniosité, endurance, créativité et technicité. Cette compétition est aussi un tremplin vers d'autres concours prestigieux comme celui de Meilleur Ouvrier de France (MOF).

¹ Association Nationale pour les Festivités Florales





Finale nationale 2024

Pour valoriser les compétences en botanique des apprenants de l'enseignement agricole et des professionnels du végétal, VALHOR et la DGER¹ organisent tous les deux ans la finale du Concours National de Reconnaissance des Végétaux. 19 apprenants et 6 professionnels ont été récompensés le 7 décembre 2023 à l'occasion du salon Paysalia. La région Grand Est, dont les candidats ont obtenu la meilleure moyenne lors des épreuves de la finale, a remporté le Trophée régional. Lors de cette édition 2023, les candidats de niveau 4 (Bac, BP et équivalents) et de niveau 5 (BTS et équivalents), en plus de reconnaître des échantillons, devaient répondre à des questions de connaissance des végétaux (port, morphologie, multiplication, impacts sur la biodiversité, usage courant...).

¹ Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

CONCOURS RÉGIONAUX 2024

Des établissements de formation de 6 régions de France métropolitaine ont organisé, avec l'appui de fédérations professionnelles et de l'Interprofession, des concours régionaux entre mars et juin 2024. Les résultats sont disponibles sur le site valhor.fr

EN 2023 :

62
APPRENANTS QUALIFIÉS
pour la finale nationale

25
LAURÉATS NATIONAUX
dont 19 apprenants et 6 professionnels

20 à 40
PLANTES À RECONNAÎTRE
lors des épreuves

600
PLANTES À CONNAÎTRE
pour les plus experts

Un des meilleurs apprentis de France (MAF)

L'Interprofession soutient l'épreuve florale de ce concours depuis 2014 par la fourniture de fleurs essentiellement françaises pour mettre en lumière

la créativité de jeunes de moins de 21 ans et assurer la transmission du savoir-faire de fleuriste. Le 8 juin 2024, 6 apprentis ont reçu le titre de MAF.

Oscar des jeunes fleuristes



L'Oscar des jeunes fleuristes, organisé par l'ANFF et soutenu par VALHOR,

récompense le meilleur talent âgé de 18 à 30 ans en art floral et permet au gagnant d'être qualifié pour la Coupe de France des Fleuristes. La finale 2024 a eu lieu lors de la 13^e édition des Florales Internationales en Vendée les 18 et 19 mai.



COMMUNICATION DONNEURS D'ORDRE

Mettre en lumière les commanditaires

Fleurissement et végétalisation des communes



Afin de promouvoir l'usage du végétal auprès des collectivités territoriales et des citoyens, l'Interprofession soutient le label « Villes Villages Fleuris » du CNVVF et décerne depuis 2008 le Prix de la diversité végétale à une ville et un village

labellisés 4 fleurs. Le 12 décembre 2023, VALHOR a donc remis ce prix à La Roche-sur-Yon (85) et à Yèvre-le-Châtel (45). Ces deux communes ont fait l'effort d'utiliser une large palette végétale et de jouer sur toutes les strates de végétaux dans leur fleurissement, ce qui confère une grande qualité paysagère toute l'année au cadre de vie des habitants.

Les Victoires du Paysage



Le concours des Victoires du Paysage s'impose désormais comme une référence dans le monde du paysage. VALHOR l'organise tous les deux ans depuis 2008, pour récompenser les commanditaires ayant eu recours à la démarche paysagère. Il valorise les projets d'aménagement intégrant le végétal ainsi que les paysagistes concepteurs, les entrepreneurs du paysage

DEPUIS 2008 :

750

PROFESSIONNELS VALORISÉS

245

MAÎTRES D'OUVRAGE RÉCOMPENSÉS

8 300

SUIVEURS

sur les réseaux sociaux

et les producteurs de végétaux.

La 9^e édition lancée en 2024 a reçu 101 candidatures. 74 aménagements ont été sélectionnés par un premier jury technique début juin. Des jurys composés de professionnels du végétal et du paysage, de journalistes spécialisés et de personnalités réputées pour leur expertise et leur intérêt porté à la cause du paysage les ont ensuite visités et évalués entre juin et septembre 2024. Ils ont aussi apprécié la qualité des relations entre les commanditaires maîtres d'ouvrage et les professionnels missionnés : maîtres d'œuvre, entreprises et producteurs. Rendez-vous le 11 décembre 2024 pour la révélation du palmarès !



Depuis quelques années, les changements climatiques sont un argument de plus pour les communes et tous les donneurs d'ordre qui accélèrent la végétalisation des espaces publics et privés, et l'anticipent dans les plans d'urbanisme et de gestion.



Michel Audouy

Président des Victoires du Paysage



Fontainebleau, ville candidate aux Victoires du Paysage 2024.

Les Victoires du Paysage permettent de porter le message sur le terrain lors d'événements locaux dédiés aux donneurs d'ordre. Ainsi le 13 septembre 2023, la démarche paysagère des lauréats rhônalpins a été valorisée par VALHOR devant une centaine de personnes rassemblées à l'occasion des 50 ans des Pépinières Cholat, dans l'Isère.

VALHOR dédie un dispositif de communication aux Victoires du Paysage, afin de démultiplier les messages favorables au recours aux professionnels du paysage : plan média vers la presse nationale, régionale et professionnelle ; quatre réseaux sociaux qui montent en puissance avec plusieurs milliers de suiveurs (Facebook, LinkedIn, Instagram, et X).

www.lesvictoiresdupaysage.com

Sensibiliser les décideurs à l'importance du végétal

Partenariat avec l'AMF



Le 105^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalités en novembre 2023 fait la part belle au végétal grâce au partenariat noué avec VALHOR depuis plusieurs années.

En 2023, la visibilité de la filière paysage a été accrue par un point d'accueil et d'information Cité Verte et un espace animé par William Sottile, champion de France des Fleuristes 2023. Grâce au programme Cités Vertes Europe, VALHOR a également végétalisé le congrès avec neuf arbres provenant d'une pépinière francilienne.

Un hors-série de la Lettre Cité Verte consacré à la gestion de l'eau et à la palette végétale a été distribué à plus de 11 000 congressistes.



Cycle d'émissions Ville Nature



Le cycle d'émissions parrainées par le programme européen Cités Vertes Europe s'est achevé en 2023 par la réalisation de trois plateaux de septembre à décembre 2023 :

- **Planter pour faire tomber la pluie ?**
avec Charlène Descollonges, hydrologue reconnue et médiatique
- **Public, privés unis pour plus de nature en commun : agir à l'échelle des quartiers,**
avec Camille Cicquel, Laurent Bizot, Benoit Gérardin
- **Nature en ville : remède à la densité ? De la perception des Français à la réalité,**
avec Anne Launois et Etienne Lengereau

Les contenus sont disponibles en podcast, en replay vidéo et sur les webradios Radio Immo et Radio Territoria.

CITÉS VERTES EUROPE

L'ENA – European Nurserystock Association – bénéficie du soutien financier de l'Union européenne pour la conduite d'actions B2B, dans le cadre du programme « Plus de cités vertes en Europe », sur trois ans de 2021 à 2023 qui s'inscrit dans la continuité du programme 2018-2020.

13 pays participent à ce programme : France, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Danemark, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède.

Pour la France, c'est VALHOR qui met en œuvre les actions soutenues par l'Europe. Celles-ci sont identifiées par le logo Enjoy it's from Europe, qui est la signature des programmes de promotion des produits agricoles de l'Union européenne.



Partenariat avec l'USH

VALHOR a renouvelé sa présence au salon H'Expo, salon adossé au Congrès des HLM à Nantes en septembre 2023. À noter : Catherine Muller faisait partie

des grands témoins invités à s'exprimer dans la publication USH *La nature retrouvée, biodiversité et HLM*, parue en novembre 2023.

Partenariats avec l'ANCT et France Villes et territoires Durables



Les partenariats se poursuivent avec l'ANCT dans le cadre des programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain, ainsi qu'avec France Villes et territoires Durables : il s'agit de maintenir un lien

indispensable à la prise en compte du végétal et de la filière dans les débats de ces programmes gouvernementaux et d'initiative collective.



Partenariat avec Plante & Cité

Dans le cadre du projet IRRIG¹, Plante & Cité a réalisé au premier trimestre 2024 une enquête auprès des collectivités territoriales sur leurs pratiques d'arrosage des espaces verts.

Les résultats permettront d'établir un bilan de l'évolution de ces pratiques dans un contexte climatique changeant et de mieux comprendre les nouvelles orientations des villes en matière de conception et de gestion des aménagements publics.

Dans le cadre du programme ARCHE², un webinaire a présenté le projet d'aménagement des abords de Notre-Dame de Paris (7 mars 2024), l'occasion d'étudier de près un projet emblématique qui concilie préservation du patrimoine historique et défis climatiques.

¹ État des lieux et pratiques de la gestion et des stratégies d'économie de l'eau dans les espaces verts urbains (2022-2025)

² Étude pour accompagner les acteurs du végétal et ceux du patrimoine dans la conciliation entre intégration du végétal et de la biodiversité et préservation du patrimoine architectural et paysager (2022-2025)

PROGRAMME
D'ACTIONS

**Fédérer et renforcer
le dialogue
entre les organisations
professionnelles**

Travailler en concertation avec les organisations professionnelles et porter les intérêts de la filière. Faire connaître les projets interprofessionnels pour permettre aux professionnels de s'approprier les actions.

PORTER LES INTÉRÊTS DE LA FILIÈRE

Salons et événements professionnels

La participation et le soutien de l'Interprofession aux événements professionnels permet de créer des synergies entre acteurs privés, publics

et entreprises du végétal, de faciliter les échanges avec les donneurs d'ordre et de promouvoir le végétal et le recours aux professionnels de la filière.

Végétal Connect

Cette journée dédiée aux professionnels est organisée à Angers en alternance avec le Salon du végétal par Destination Angers, en partenariat avec VALHOR. De nombreux échanges entre professionnels et avec des spécialistes de l'actualité et des enjeux de la filière se sont tenus le 12 septembre 2023 lors d'interventions sur les thèmes de l'eau, des tendances de consommation et de la digitalisation. L'Interprofession y a plus spécifiquement présenté le projet de standardisation des données et lieux logistiques, avec GS1 France.

 **Nous sommes convaincus que l'ouverture au collectif et le dialogue interprofessionnel sont essentiels pour faire avancer les sujets qui concernent un jour ou l'autre, chaque professionnel de la filière.** 

Dominique Laureau
Vice-président de VALHOR

Novafleur

C'est le rendez-vous incontournable des acteurs de la filière fleurs (1-2 octobre 2023, à Tours). 1 530 professionnels ont découvert les tendances et les innovations de l'année,

et apprécié le savoir-faire et la créativité des candidats à la Coupe de France de Fleuristes, compétition soutenue par VALHOR.

Paysalia

L'Interprofession était présente à Paysalia en décembre 2023 et a piloté la mise en œuvre d'un stand collectif. VALHOR a également facilité la participation de 46 producteurs sur le village Fleurs de France pendant le salon (5-7 décembre 2023, à Lyon). Elle était partenaire officielle du concours des maîtres jardiniers, le Carré des jardiniers, et a organisé sur place la finale du Concours National de Reconnaissance des Végétaux.



Graines d'or

Cette soirée de remise de trophées (29 novembre 2023, à Paris) a été l'occasion de valoriser les métiers de la filière auprès des acteurs du marché jardin et de partager quelques chiffres sur la jardinerie et la gestion de la

ressource eau. Catherine Muller a notamment présenté Floriscope avec une démonstration en direct de cet outil qui peut servir aux professionnels du secteur de la jardinerie pour guider leurs clients.

L'information aux professionnels, notre priorité

« Mon espace pro »

VALHOR a à cœur d'accompagner les professionnels du végétal dans leur développement et leur permettre de s'adapter au mieux aux évolutions économiques, technologiques, sociétales ou encore réglementaires. Disponible depuis février 2022, « Mon espace pro » est la plateforme dédiée aux professionnels

du végétal. Ils peuvent y trouver des outils et documents traitant de ces enjeux cruciaux à travers des études de marché, des guides et supports techniques ou encore des kits de communication. « Mon espace pro » donne aussi accès à l'annuaire des professionnels du végétal et à l'inscription aux newsletters de l'Interprofession.

FAQ

Afin de répondre aux interrogations et aux préoccupations des professionnels, plusieurs FAQ ont été créées et mises à jour sur le site [valhor.fr](https://www.valhor.fr) : sur le recyclage des pots professionnels, sur la nouvelle « info tri » des pots horticoles ménagers et sur les biodéchets.



OBTENIR DES RÉPONSES
avec les FAQ

[https://www.valhor.fr/
nous-connaître/nos-faq](https://www.valhor.fr/nous-connaître/nos-faq)

Newsletters

Chaque semaine, l'Interprofession communique via trois newsletters auprès des professionnels et des acteurs de la filière du végétal.

- VALHOR INFO détaille les actions interprofessionnelles : projets structurants de la filière, soutien aux travaux de recherche et d'innovation, actions de communication, études en cours.
- VALHOR EN VEILLE rend compte de la veille économique et des tendances sociétales en France et à l'étranger.



S'INFORMER
avec les newsletters de VALHOR
www.valhor.fr/newsletters

Réseaux sociaux



- **Le compte X @val_hor**
Calendrier et annonce des actualités, événements, webinaires

Le compte X de VALHOR apporte des informations brèves et concises sur les actualités de la filière, ciblant un large public de professionnels, d'acteurs institutionnels et de journalistes. Les annonces des dates clés, des événements et des webinaires permettent de rester informé en temps réel des développements et des activités de la filière.

- **LinkedIn**

- Partage et débrief sur les actualités de la filière végétale**

La page LinkedIn VALHOR cible les professionnels du végétal, les informe des actions menées par VALHOR pour les accompagner dans leur profession. Sont relayées les initiatives conduites par nos membres et partenaires agissant en faveur du développement de la filière du végétal et les actions communes.

- **YouTube**

- Diffusion des événements & replay**

La chaîne YouTube de VALHOR regroupe et diffuse les replays de webinaires, les vidéos récapitulatives des événements de la filière et les campagnes de communication, offrant ainsi un accès visuel et permanent aux contenus informatifs.

INFLUENCE ET NOTORIÉTÉ DE LA FILIÈRE

VALHOR s'implique auprès des pouvoirs publics locaux pour porter les intérêts des professionnels de la filière sur tout le territoire et soutient des initiatives

et événements régionaux qui valorisent l'activité de la filière du végétal et développent sa notoriété.

À l'échelle régionale

Folie' Flore

Lors de ce show floral unique en Europe (5-15 octobre 2023, à Mulhouse), plus de 170 000 visiteurs se sont

promenés dans des jardins éphémères composés sur le thème des fruits et légumes.

Festival Scène d'Expression Végétale Ephémère (SEVE)

La 5^e édition (13-15 octobre 2023) « Jardins, écoles de la vie » a été l'occasion de sensibiliser le grand public aux jardins, en tant que lieux d'apprentissage, véritables écoles de la vie. Six scènes végétales ont été créées

au cœur de la ville de Montpellier par des établissements d'enseignement horticole de la région accompagnés par les entreprises de la production et les entreprises du paysage locales.

Festival Toulouse Innovante et Durable

La 3^e édition (14-15 octobre 2024) a été l'occasion de sensibiliser le grand public au monde des jardins et au savoir-faire des paysagistes,

pépiniéristes, fleuristes et futurs professionnels du végétal qui ont transformé la place du Capitole en un jardin extraordinaire.

Les Rencontres du végétal

Les acteurs de la recherche et de l'expérimentation, formateurs et conseillers ont pu échanger lors de ces journées sur le thème « Réponses

des filières du végétal spécialisé aux risques climatiques et environnementaux : approche territoriale » (21-22 novembre 2023, à Angers).

Expo Flo

La 23^e exposition florale (22-24 mars 2024, à Angers) par les étudiants de l'Institut Agro à Angers a mis en avant leur passion

du végétal, les différents métiers et des innovations.

Collectif interprofessionnel sur l'eau

Le premier collectif interprofessionnel sur l'eau a été mis en place dans les Pyrénées-Orientales. En participant au Salon des maires de la région (21-22 mars 2024, à Perpignan), les professionnels ont pu échanger avec le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires Christophe Béchu, sur le sujet de la gestion de l'eau dans les collectivités et les solutions de végétalisation et de renaturation portées par la filière. Ils lui ont remis le kit de sensibilisation sur la gestion de l'eau, élaboré par VALHOR. Le collectif a aussi montré au préfet Thierry Bonnier la volonté d'un travail collaboratif des professionnels de la filière pour promouvoir un arrosage utile. Trois rencontres organisées en partenariat avec l'AMF du département ont permis de sensibiliser élus et agents techniques des collectivités à la gestion de l'eau notamment dans les espaces végétalisés. Une table ronde sur l'eau a également été animée dans le cadre de la journée professionnelle de l'Unep Occitanie (13 juin 2024, à Thuir).



Une première mise en œuvre du collectif qui répond bien à son ambition, mais qui n'est que le début d'un plan d'action établi sur le long terme. Forts de cette première initiative, nous incitons maintenant tous les territoires qui le souhaitent à conduire également cette démarche interprofessionnelle.

Nicolas Leroy

Vice-président de VALHOR

Rencontres du paysage urbain

Les 7^{es} rencontres en Nouvelle Aquitaine (10 novembre 2023, à Niort) et les 2^{es} rencontres en Auvergne-Rhône Alpes (13 juin 2024, à Valence) sur le thème de l'eau ont permis de créer des échanges

autour des enjeux concrets du végétal en ville entre professionnels de la filière et aussi avec les décideurs publics locaux des aménagements urbains et le grand public.

À l'échelle nationale

DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA FILIÈRE

Innovation variétale, un enjeu partagé avec d'autres filières

Dans le cadre du Collectif pour l'innovation variétale rassemblant trente organisations professionnelles, VALHOR a défendu, en soutien à l'Union Française des Semenciers (UFS), les intérêts des filières végétales pour un encadrement des nouvelles techniques d'amélioration

des plantes (NGT) adapté aux enjeux agricoles. Après une position du Parlement européen favorable aux demandes du collectif en février 2024, les États membres ne sont pas parvenus à un consensus fin juin 2024. Les discussions doivent reprendre.

PJLOA¹ : la filière reconnue d'intérêt général majeur

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi d'orientation agricole le 29 mai 2024. Le texte avait été fortement débattu suite au dépôt de nombreux amendements. VALHOR avait multiplié les prises de contact auprès de parlementaires clés. Il s'agissait de mieux faire reconnaître les spécificités de nos métiers et activités, dans un texte particulièrement centré sur les productions agricoles à destination alimentaire. Ces efforts ont permis d'inscrire et de distinguer notre filière horticole comme faisant partie du champ de la souveraineté alimentaire et agricole. À ce titre, elle est à présent reconnue comme « d'intérêt général majeur ». Les politiques publiques économiques,

sociales et environnementales sont donc appelées à concourir au maintien et au développement de ses activités. C'est une première avancée intéressante pour notre filière. Les députés n'ont toutefois pas souhaité consacrer un objectif de « souveraineté végétale » au même titre que la « souveraineté alimentaire ». Les débats sur ce texte ont été suspendus, conséquence de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, le 9 juin 2024. VALHOR reste mobilisée pour maintenir cette reconnaissance et les intérêts de la filière dans les prochains débats parlementaires.

¹ Projet de loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture

Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Le Gouvernement a publié plusieurs décrets fin novembre 2023 sur l'artificialisation nette des sols. Grâce aux actions combinées de VALHOR et des fédérations professionnelles du secteur du paysage, les espaces de nature en ville ont été retirés de la nomenclature de l'artificialisation des sols. De plus, le double critère de réversibilité

et de perméabilité a été retenu pour qualifier un espace non artificiel. C'est une véritable reconnaissance du rôle majeur des végétaux et des aménagements paysagers dans les milieux urbains et comme solution face au dérèglement climatique. VALHOR reste mobilisée pour une évolution favorable des textes à l'égard des jardins et espaces privés.

Uniformiser les contraintes réglementaires d'usage de l'eau pour les professionnels entre départements et garantir les possibilités d'arrosage pour la filière

VALHOR a sollicité le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires afin d'intégrer le Comité national de l'eau (CNE). Cette demande a été acceptée par Jean Launay le 19 mars 2024 lors d'une audience accordée à Catherine Muller. Le décret d'officialisation est à venir.

VALHOR a également demandé à participer au Comité d'anticipation et de suivi hydrologique (CASH). La demande est en cours de traitement par les pouvoirs publics.

En janvier 2024, VALHOR a contribué aux consultations sur les projets de décrets et d'arrêtés relatifs à l'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine pour des usages domestiques afin de garantir les possibilités d'utilisation de telles eaux pour l'arrosage des végétaux présents sur l'ensemble des points de vente ou lieux de stockage en vue de leur commercialisation ou plantation. Ces efforts ont notamment abouti au sein de l'arrêté du 12 juillet 2024 relatif aux conditions sanitaires d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine

pour des usages domestiques pris en application de l'article R. 1322-94 du code de la santé publique. Ce dernier a pris en considération les arguments portés par l'Interprofession pour intégrer dans la définition de « l'arrosage des espaces verts à l'échelle des bâtiments » : « l'arrosage des végétaux situés à l'intérieur des bâtiments et dans l'environnement extérieur immédiat ».

En avril 2024, lors de la consultation sur le projet de décret relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), VALHOR a sollicité la participation des professionnels de la filière dans les commissions locales de l'eau (CLE) afin qu'ils puissent faire connaître les solutions apportées par le végétal en matière de gestion de l'eau.

Depuis septembre 2021 et sa contribution aux travaux du Varenne de l'eau, VALHOR a intensifié ses actions au cours de l'année 2023-2024 avec l'objectif de porter une politique de gestion de la ressource en eau cohérente tant au plan national qu'au plan local.

Soutien aux entreprises horticoles et pépinières touchées par les tempêtes Ciarán et Domingos de novembre 2023

Catherine Muller, présidente de VALHOR, a apporté le soutien de l'ensemble de la filière auprès des producteurs sinistrés lors du déplacement du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, le 17 novembre 2023, en Bretagne.

En février 2024, un système d'aides à l'investissement a été mis en place par l'État afin de soutenir les producteurs de Bretagne, Normandie et Hauts-de-France face aux dégâts liés aux événements climatiques exceptionnels de fin 2023 et début 2024.

Déjeuner des métiers

Lors de l'événement Jardins, jardin, VALHOR a organisé un déjeuner de travail sur l'attractivité des métiers du végétal. Les élus, les experts techniques des fédérations professionnelles, les représentants de l'enseignement, des ministères de tutelle, des organismes

en charge de l'emploi et de l'insertion, et divers partenaires ont échangé sur les enjeux et les actions à mener. Ces discussions permettent d'alimenter le plan d'actions de VALHOR sur l'attractivité des métiers depuis juillet 2024.

ÉVÉNEMENTS

Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire

Sur le thème du jardin résilient, l'édition 2023 a mis en scène des jardins qui offraient des solutions à la fois scientifiques

et concrètes de résilience et de résistance face au dérèglement climatique et à la dégradation du monde vivant.

Prix Saint-Fiacre

Ce prix littéraire, le plus ancien dans le domaine du jardin, récompense les ouvrages abordant les thèmes du jardin, du jardinage ou ceux du monde

végétal. VALHOR soutient cette initiative depuis 2022 pour mettre en valeur le végétal et l'amour des jardins auprès du grand public.

Sapin de Noël à l'Élysée



L'installation et la décoration du sapin dans la cour d'honneur du palais de l'Élysée, une opération menée par VALHOR et avec le concours de l'AFSNN¹ depuis 16 ans, est l'occasion de mettre à l'honneur le savoir-faire des métiers du végétal. L'événement, largement relayé par les médias, vise à sensibiliser le grand public à l'achat du sapin naturel à l'occasion des fêtes de fin d'année. C'est aussi un moment d'échange privilégié avec le président de la République toujours à l'écoute des questions de la filière.

¹ Association Française du Sapin de Noël Naturel

RELATIONS PRESSE 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

37

CAMPAGNES MÉDIA

dont :

13

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

1

DOSSIER DE PRESSE

7

INVITATIONS PRESSE

17

PITCHS PRESSE

soit une moyenne de :

4

ACTIONS PAR MOIS

12

CAMPAGNES CIBLÉES
MÉDIAS PROS

28

CAMPAGNES CIBLÉES
MÉDIAS GRAND PUBLIC

890 RETOMBÉES correspondant aux sujets de l'Interprofession avec ou sans citation « VALHOR »

326

RETOMBÉES PRINT

319

RETOMBÉES WEB

163

RETOMBÉES TV

82

RETOMBÉES RADIO

dont :

191

ARTICLES
PRESSE SPÉCIALISÉE

et

190

ARTICLES
MÉDIAS GRAND PUBLIC

DIALOGUER, DÉCIDER ET S'ENGAGER COLLECTIVEMENT

VALHOR,

l'union des organisations professionnelles

L'Interprofession est constituée des organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticoles, ainsi que du paysage et du jardin. Les 10 organisations professionnelles,

représentées par 20 administrateurs – leur président(e) et son suppléant – ont défini des objectifs à VALHOR au sein du programme triennal 2021-2024, financé par l'accord interprofessionnel de financement 2021-2024 qui arrive à son terme.

Les organisations professionnelles sont réparties en 3 collèges :

COLLÈGE PRODUCTION

Il représente de façon équitable les métiers et entreprises de la production.



**Fédération Française
Coopération Fruitière
Légumière Horticole**
Christophe Thibault
et Mikaël Mercier



**Fédération Nationale
des Producteurs
de l'Horticulture et
des Pépinières**
Marie Levaux
et Véronique Brun



**Union Française
des Semenciers**
Jean-Marc Lecourt
et Gilles Ravot



**Coordination
Rurale Union
Nationale**
Max Bauer
et Pascal Curti

COLLÈGE PAYSAGE

Il représente de façon équitable les métiers et entreprises du paysage et du jardin, sur les plans de la conception, de la réalisation et de l'entretien.



**Union Nationale des
Entreprises du Paysage**
Laurent Bizot
et Vincent Adeline



**Fédération Française
du Paysage**
Henri Bava
et Jean-Marc Bouillon

COLLÈGE COMMERCE

Il représente de façon équitable toutes les formes de commercialisation et de distribution horticoles.



**Jardinerie
& Animaleries
de France**
Emmanuelle Marvie
et François Pauly



**Fédération Française
des Artisans
Fleuristes**
Farell Legendre
et Françoise Liévin



**Fédération nationale
des Grossistes en
Fleurs et Plantes**
Roland de Boissieu
et Élodie Baeten



**Association des
libres-services
agricoles**
Stéphane Frisson
et Laurent Labattut

L'accord interprofessionnel

VALHOR est reconnue par l'État depuis le 13 août 1998 comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Cette reconnaissance est prévue par le Code rural et de la pêche maritime (articles L.632-2 et suivants) et depuis 2013, par le règlement communautaire n°1308/2013 portant organisation commune des marchés (OCM unique).

Le présent rapport d'activité rend compte des actions financées du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, dernière année de l'accord interprofessionnel de financement 2021-2024. Le nouvel accord interprofessionnel de financement pour la période allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027 a fait l'objet de plusieurs séminaires de travail réunissant les présidents des fédérations professionnelles membres de VALHOR et représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin. Engagés en juillet 2023, ces travaux ont abouti à l'arrêt de l'accord interprofessionnel 2024-2027 en séance du conseil d'administration du 7 février 2024 puis son adoption en séance du conseil d'administration du 10 avril 2024. La constitution du dossier de demande d'extension a été engagée avec notamment la publication du nouvel accord dès le 11 avril 2024 – et ce jusqu'au 31 mai 2024 –, dans différents médias professionnels tant print que digitaux, afin d'en informer l'ensemble des professionnels de la filière. En application de la procédure prévue à l'article L.632-4 du Code rural et de la pêche maritime, à défaut d'opposition formulée pendant ce délai de publication, l'Interprofession demeure représentative de la filière

et peut déposer une demande d'extension auprès du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et du ministère de l'Économie, des finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

Par constat d'huissier en date du 1^{er} juin 2024, VALHOR a établi l'absence de formulation d'opposition éligible, ce qui la rend légitime à déposer sa demande d'extension auprès des pouvoirs publics.

10 avril 2024 : signature de l'accord interprofessionnel de financement du programme d'actions triennal pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027. Selon la procédure fixée aux articles L.632-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, une demande d'extension a été déposée auprès des pouvoirs publics.

Une gouvernance

assurée par des professionnels engagés

Le conseil d'administration, le bureau et l'assemblée générale sont les instances de gouvernance dont dispose VALHOR pour réaliser ses missions, telles qu'elles sont fixées par la loi.

Le conseil d'administration décide,

tandis que le bureau met en œuvre les actions de chacune des missions.

L'assemblée générale, avec ses 81 délégués désignés par les 10 organisations professionnelles, assure le contrôle de l'activité et des comptes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CŒUR DES DÉCISIONS



Les présidents des dix organisations professionnelles aux côtés de Catherine Muller, présidente de VALHOR. De gauche à droite : Max Bauer (CR), Jean-Marc Lecourt remplacé par Gilles Ravot en 2024 (UFS), Jean-Marc Bouillon représentant Henri Bava (FFP), Benjamin Dejardin remplacé par Emmanuelle Marvie en 2023 (JAF), Stéphane Frisson (Floralisa), Christophe Thibault (Felcoop), Catherine Muller, Marie Levaux (VERDIR), Laurent Bizot (Unep), Roland de Boissieu (FGFP) et Farell Legendre (FFAF).

Les dix présidents des organisations professionnelles et leur suppléant définissent la stratégie interprofessionnelle, arrêtent et approuvent les accords interprofessionnels, décident des actions à conduire, suivent et contrôlent leur exécution, approuvent les budgets annuels et désignent des représentants professionnels au sein de groupes de travail ou de commissions interprofessionnelles thématiques.

LES 5 MISSIONS DE VALHOR

Au service des professionnels du végétal, les 5 missions structurent un programme d'actions collectives triennal déclinées en 18 objectifs :

- Développer le potentiel économique, notamment par la certification, la qualification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement.
- Répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services, notamment en favorisant l'innovation et la recherche.
- Favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande.
- Promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents.
- Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière.

Lors de sa mise en place en octobre 2021, le conseil d'administration avait construit son programme triennal autour de cinq objectifs stratégiques :

- assurer la notoriété et la reconnaissance de la filière et de l'activité de 45 885 entreprises et des professionnels du végétal,
- développer l'attractivité des métiers et susciter des vocations,
- repenser le végétal au cœur des territoires pour contribuer à améliorer la ville de demain,

- anticiper les nouveaux comportements des consommateurs pour mieux les satisfaire,
- poursuivre les relations avec nos homologues européens.



À LIRE LA BROCHURE
CORPORATE VALHOR sur
<https://www.valhor.fr/nous-connaître>

LE BUREAU AGIT

Le bureau, présidé par Catherine Muller, est composé de six professionnels élus par le conseil d'administration à raison de deux représentants par collège choisis parmi les délégués de l'assemblée

générale. Le bureau met en œuvre le plan d'action délibéré par le conseil d'administration. Il confie l'exécution des actions à la délégation générale de VALHOR et en assure le contrôle.



De gauche à droite : Michel Audouy (secrétaire général, collège Paysage), Pascal Mutel (vice-président, collège Commercialisation), Nicolas Leroy (vice-président, collège Paysage), Catherine Muller (présidente de VALHOR), Olivier Ottenwaelder (trésorier, collège Production), Dominique Laureau (vice-président, collège Commercialisation), Jean-Sébastien Griffaton (vice-président, collège Production).

FONCTIONNEMENT

Le conseil d'administration et le bureau s'appuient sur deux comités de filière, ainsi que sur le travail des commissions interprofessionnelles thématiques et des groupes de travail par action. Ils sont ouverts à tous les professionnels désignés par l'organisation professionnelle dont ils sont membres. Engagés au service de tous, plus de cent professionnels bénévoles élaborent et pilotent les actions.

Les groupes de travail

C'est ainsi que 19 groupes de travail ont veillé tout au long de la période juillet 2023 à juin 2024 à la bonne réalisation de plus de 70 actions qui constituent le programme d'actions de VALHOR.

Les comités de filière

Les comités de filière abordent les enjeux stratégiques propres aux secteurs de la commercialisation ou du paysage avec le concours des organisations du collège Production. Leurs travaux concernent les sujets propres à deux collèges pour peu que le troisième collège ne s'y oppose pas.

- Le comité de filière Commercialisation, présidé par Mikaël Mercier, regroupe les présidents des fédérations professionnelles des collèges Production et Commercialisation.
- Le comité de filière Paysage, présidé par Jean-Marc Bouillon, regroupe les présidents des fédérations professionnelles des collèges Production et Paysage.

19

GROUPE DE TRAVAIL

2

COMITÉS DE FILIÈRE

Plus de

100

PROFESSIONNELS BÉNÉVOLES

La délégation générale

Aux côtés des professionnels, la délégation générale – une équipe de 13 collaborateurs permanents – assure la mise en œuvre et le suivi opérationnel du programme d'actions, sous le contrôle du bureau. Cette équipe est placée sous la conduite d'un délégué général nommé par le conseil d'administration.



LA FORCE D'UNE FILIÈRE

ET DE SES ACTIONS COLLECTIVES

Cotisations

Le financement des actions collectives

Dans le respect de l'accord interprofessionnel de financement 2021-2024 rendu obligatoire par arrêté interministériel publié le 9 octobre 2021, tous les professionnels du végétal sont appelés à cotiser chaque année.

Deux organismes sont chargés par VALHOR d'effectuer la collecte de la cotisation :

- La MSA pour les professionnels relevant des collèges Production et Paysage
- Intrum Corporate pour les professionnels relevant du collège Commercialisation, ainsi que pour les paysagistes-concepteurs et certains établissements des collèges Production et Paysage ne pouvant être appelés pour des raisons techniques par la MSA.

En 2024, pour l'appel à cotisation 2023, suite aux évolutions en cours sur le site web et en particulier sur « Mon espace pro », les appels à cotisation ont été à nouveau envoyés sous format papier.

Pour les professionnels relevant du collège Commerce et pour les paysagistes concepteurs

L'appel à cotisation a été envoyé fin janvier 2024.

Concernant les professionnels dépendant de la MSA et déclarant via la DSN

L'envoi de l'appel à cotisation a été réalisé fin avril 2024.

Pour les professionnels relevant de la MSA, mais non rattachés à la DSN

La procédure d'appel de cotisation reste la même que les années précédentes. Ainsi, la cotisation VALHOR est inscrite dans l'émission annuelle produite par la MSA. Les professionnels sont néanmoins invités à créer leur compte dans « Mon espace pro » afin de profiter des autres services mis à leur disposition. Dans tous les cas et pour tous les collèges, Intrum Corporate reste disponible via son standard téléphonique ou par messagerie pour répondre à toutes les questions et tous les besoins des cotisants.

Recouvrement

Concernant le recouvrement par voie judiciaire, la législation impose de procéder à une tentative de médiation ou de recherche de solution amiable préalablement à toute poursuite devant les tribunaux. VALHOR a chargé les avocats du réseau Intrum Corporate de la représenter lors des recherches de conciliation. Une grande majorité des dossiers en recouvrement se règle à l'amiable entre VALHOR et le professionnel concerné. En cas de poursuite judiciaire, il est nécessaire de rappeler que plus de 98% des jugements ont été favorables à VALHOR, les autres cas étant encore pendants devant les tribunaux.



DES OUTILS À TÉLÉCHARGER
sur « Mon espace pro »
www.espacepro.valhor.fr

MERCI à nos partenaires qui s'engagent à nos côtés !

VALHOR s'engage auprès de nombreux partenaires qui agissent
pour la valorisation de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

LES RELATIONS AVEC L'ÉTAT : ADMINISTRATIONS ET AGENCES



Soutenu par



Ministères de tutelle :

- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Autres ministères :

- Ministère de la Santé et de la Prévention
- Ministère de la Culture
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Ministère de la Transition énergétique



LES PARTENARIATS AVEC LES TERRITOIRES



LES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES



LES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISATIONS D'INTERET GENERAL



LES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES



ET BIEN D'AUTRES ENCORE.

VALHOR, septembre 2024

Rédaction : VALHOR avec Fabienne Jarry - Mise en page : Marianne Séguin & Cie - Impression : Sprint

Crédits photos : ADIVALOR, ASTREDHOR/Leo Kerauden, HM Clause, FFAF, Edouard Marano, Ladanum, Opus Urbain, Plante & Cité/Mathilde Elie, PÖPPELMANN, SEMAE, Soazig de la Moissonniere/Présidence de la République, VALHOR/Marie-Angélique Baralle, VALHOR/Alexandre Bourgois VALHOR/Fanny Cohen, VALHOR/Catherine de Torquat, VALHOR/Morgane Moenne, VALHOR/Freeipik, VALHOR/Getty Images, VALHOR/Les Victoires du Paysage/Après la pluie, VALHOR/WorldSkills France, VALHOR/istock, VALHOR/Pixabay, VALHOR/Pexels/Antoni Shkraba.

Connectons-nous sur **valhor.fr**



VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

44 rue d'Alésia
TSA 41454
75158 Paris Cedex 14
Tel : (33)1 53 91 09 09

